



CAMPUS

MONDIAL
DE LA **MER**

SEA TECH WEEK 2020 : CAHIER DES CHARGES AGENCE DE VOYAGES

FEVRIER 2020

SEA BREST-FRANCE
TECH WEEK

www.seatechweek.eu

Rédacteur | Gwénaëlle FEREC
Destinataires | Prestataires externes
Date du document | 27/02/2020
Version | 1.0 Final

Table des matières

1. Contexte	2
2. Offres	3
2.1. Références du prestataire pour des services similaires.....	3
2.2. Rémunération.....	3
2.3. Calendrier prévisionnel.....	3
2.4. Cadre de réponse	3
2.5. Critères de sélection	4
3. Prestation.....	4
3.1. Volume.....	5
3.2. Moyens mis en œuvre par le soumissionnaire	5
3.2.1. Pour assurer un service de qualité	5
3.2.2. Pour assurer la gestion du service (modalités de passation, de gestion et de suivi des commandes).....	5
3.3. Durée des prestations	6
3.4. Facturation.....	6
3.5. Sous-traitance	6
4. Renseignements complémentaires.....	6
5. ANNEXE 1	7

1. CONTEXTE

Brest affirme chaque année son rôle de leader européen dans le domaine des sciences marines en organisant ou accueillant des événements d'envergure internationale. Parmi ceux-ci, Sea Tech Week®, semaine internationale des sciences et technologies de la mer, devient le rendez-vous régulier de la communauté scientifique et des entreprises qui développent de nouvelles technologies marines, et la vitrine des compétences du Campus mondial de la mer.

Plus d'un millier de spécialistes, chercheurs et industriels se retrouvent ainsi tous les deux ans à Brest, au centre de congrès Le Quartz, pour échanger au cœur des problématiques du monde de la mer.

Cette douzième édition dont le rayonnement est à la fois national et international, ambitionne à nouveau d'affirmer la notoriété de Brest et de la Bretagne comme territoire d'excellence dans le domaine des sciences et technologies de la mer.

La Sea Tech Week® s'articulera autour :

- d'une conférence composée de sessions plénières et de sessions parallèles,
- d'un salon professionnel et de rendez-vous d'affaires,
- de visites techniques et d'un programme réceptif.

A cela peut s'ajouter des visites de laboratoires et d'entreprises à destination des délégations internationales et des journalistes nationaux et internationaux (voyage de presse).

La thématique principale de Sea Tech Week® 2020 est « **L'observation du fond des océans jusqu'au spatial** ». Ce thème sera décliné en une large gamme de sous-thèmes dans les différentes sessions : innovations technologiques, données, climat, biodiversité, réglementation, sécurité maritime, ressources biologiques et énergétiques, etc. Le pays à l'honneur sera **L'Australie**.

L'ensemble des informations est diffusé sur le site <https://www.seatechweek.eu>.

Dans la dynamique du Campus mondial de la mer, le Technopôle Brest-Iroise, maître d'ouvrage de la Sea Tech Week®, a élaboré le présent cahier des charges relatif aux déplacements pour le comité scientifique.

Le Technopôle souhaite ainsi confier à une agence de voyages les prestations relatives à la fourniture de titres de transport terrestre, maritime ou aérien, ainsi que les prestations annexes (hôtellerie, location de voiture, ...) pour l'exécution de ces missions.

Ces destinations sont principalement à l'Europe et l'International.

Les titres de transport aériens et terrestres, doivent pouvoir faire l'objet de modifications inopinées, voire d'annulations, aux meilleures conditions tarifaires.

2. OFFRES

2.1. REFERENCES DU PRESTATAIRE POUR DES SERVICES SIMILAIRES

Références en matière de billetterie d'affaire auprès d'autres entreprises au cours des trois dernières années en indiquant les entreprises concernées.

Le soumissionnaire devra maintenir son offre valable jusqu'au 30 avril 2021.

2.2. REMUNERATION

Le soumissionnaire proposera un barème de rémunération pour les services rendus au Technopôle Brest-Iroise par type de prestations sur la base du tableau annexe 1 du présent cahier des charges.

Les tarifs unitaires seront libellés en Euro hors taxes. Ils seront forfaitaires et fermes pendant la période du 1er mai 2020 au 30 avril 2021.

2.3. CALENDRIER PREVISIONNEL

Le calendrier prévisionnel relatif au présent cahier des charges se déroulera comme suit :

- Avis d'appel à la concurrence : février 2020
- Date limite de réception des offres : 22 mars 2020 à 23h
- Analyse des offres : mars 2020
- Validation du choix par la commission d'appel d'offres du Technopôle : mars/avril 2020
- Finalisation du contrat de prestations : avril 2020
- Début des prestations : mai 2020.

2.4. CADRE DE REPONSE

Les offres doivent parvenir :

- par courrier au Technopôle Brest-Iroise - 525 avenue Alexis de Rochon CS 83809 29238 BREST Cedex 2 sous pli recommandé, ou remise en main propre contre récépissé,
- ou par messagerie électronique avec la mention « Consultation : Agence de voyages pour la Sea Tech Week® 2020 » à gwenaelle.ferec@tech-brest-iroise.fr.

avant le 22 mars 2020 à 23h (heure de Paris).

Le prestataire fournira une évaluation du tarif de la réalisation. La proposition sera accompagnée d'une présentation de sa structure et des moyens mobilisables pour les prestations demandées.

Le prestataire chiffre les étapes et éventuelles options lors du dépôt de sa candidature.

2.5. CRITERES DE SELECTION

L'offre des candidats sera appréciée au regard des critères suivants :

Critères	Total	Pondération
<p>Prix des prestations</p> <p>Pour apprécier ce critère de prix seront pris en compte les tarifs de prestations suivant les différents types indiqués en annexe 1.</p> <p>Le critère de prix sera apprécié en fonction du montant global estimé de la rémunération du soumissionnaire qui sera établi sur la base d'une simulation résultant de l'application des tarifs unitaires tels que définis en annexe 1 aux réservations effectuées par le Technopôle Brest-Iroise au cours de l'exercice 2020 suivant la répartition donnée au point 1-2 du cahier des charges.</p> <p>Note 20/20</p>	20	50%
<p>Qualité technique de l'offre</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moyen mis en œuvre par le soumissionnaire : • Pour assurer un service de qualité (compétences et expériences du personnel en place, mise à disposition d'une assistance voyage en permanence, service de renseignements sur la détermination des moyens de transport disponible et sur les horaires, optimisation des itinéraires...) <p>Note 5/5</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour assurer la gestion du service (modalités de passation, de gestion et de suivi des commandes, traitement des annulations et des modifications de date et de parcours, conditions de remboursement...) <p>Note 5/5</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour obtenir les meilleurs tarifs (recherche des meilleures conditions économiques à chaque demande de titre de transport, négociation de billets de groupe auprès des compagnies aériennes...) <p>Note 5/5</p> <ul style="list-style-type: none"> • Références du soumissionnaire pour des services similaires <p>Note 5/5</p>	20	50%
TOTAL	40	100%

Le Technopôle Brest-Iroise se réserve le droit de négocier avec les candidats sur les aspects techniques, économiques ou sur les prestations de services dues au titre du contrat de location.

3. PRESTATION

Le soumissionnaire retenu désignera parmi ses agents un interlocuteur compétent, spécialement affecté aux demandes du Technopôle Brest-Iroise. Les demandes de prestations seront effectuées par le service secrétariat du Technopôle Brest-Iroise.

A cet effet, l'offre du soumissionnaire devra porter sur les prestations suivantes :

- La réservation des places sur les moyens transports terrestres, maritimes et aériens par téléphone, courrier électronique, ainsi que toute demande de renseignements.

- La livraison de la billetterie sera effectuée chaque jour ouvré, par tout moyen adapté et validé par le Technopôle Brest-Iroise (transmission électronique ou coursier) dans les locaux du Technopôle Brest-Iroise, au plus tard la veille du départ.
- L'obtention de visas le cas échéant
- Le soumissionnaire devra indiquer ses heures d'ouverture et s'il possède un service 24h/24h.
- Le soumissionnaire sera amené à proposer une assurance sur les déplacements en Europe et à l'international.
- Le soumissionnaire devra indiquer la fréquence des envois de factures et le mode de paiement proposé.
- Le soumissionnaire devra stocker et archiver un enregistrement des différents voyages effectués.

3.1. VOLUME

Pour information, le volume des interventions de l'agence de voyages en 2018 a été réparti comme suit :

Type de prestation/Année	2018
Billetterie aérienne	16
Visa	0
Hôtel	18
Billetterie maritime	0
Location de voiture	0
Train	3

3.2. MOYENS MIS EN ŒUVRE PAR LE SOUMISSIONNAIRE

3.2.1. POUR ASSURER UN SERVICE DE QUALITE

- Compétences et expériences des personnels affectés à l'exécution de la présente consultation
- Organisation du travail et de la répartition des tâches au vu des besoins du Technopôle Brest-Iroise (gestion des remplacements et des absences)
- Moyens matériels en télécommunication et en informatique directement affectés à l'exécution des prestations
- Tout autre moyen mis en œuvre par le soumissionnaire pour garantir en permanence un service de qualité

3.2.2. POUR ASSURER LA GESTION DU SERVICE (MODALITES DE PASSATION, DE GESTION ET DE SUIVI DES COMMANDES)

- Modalités et horaires d'accessibilité téléphonique au service d'information et de réservation des billets

- Mode, périodicité des livraisons et délais de livraison à partir de la confirmation de commande (délai exprimé en heures)
- Modalités et délais de traitement des modifications (changements de date, de parcours)
- Assistance et formalités d'obtention des visas
- Autres moyens mis en place (exemples : outils informatiques, messagerie...) pour obtenir les meilleurs tarifs
- Moyens mis en œuvre par le soumissionnaire pour optimiser la tarification et réduire les coûts, exception faite des accords de prix éventuellement négociés par le Technopôle Brest-Iroise avec un prestataire,
- Mesures prises pour garantir les économies réalisées.

3.3. DUREE DES PRESTATIONS

Le présent marché sera conclu à partir du 1er mai 2020 pour une durée d'un an.

3.4. FACTURATION

Le paiement sera effectué par virement sur présentation de facture. Le délai global de paiement est de 15 jours fin de mois à compter de la réception de facture. Le prestataire qui souhaite le versement d'acomptes devra le prévoir dans le devis. Le total des acomptes ne pourra excéder 30% du coût total de la prestation. Le solde sera versé à la livraison et à la restitution de l'ensemble de la prestation.

3.5. SOUS-TRAITANCE

En cas de sous-traitance, le titulaire devra faire accepter le sous-traitant par le Technopôle Brest-Iroise.

4. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin, il vous appartiendra de vous renseigner au :

TECHNOPOLE BREST-IROISE
Madame Gwénaëlle FEREC
CS 83809 - 29238 BREST Cedex 2
Tél+ 02 98 05 95 01/02 98 05 03 48
E-mail : gwenaelle.ferec@tech-brest-iroise.fr

5. ANNEXE 1

Tableau des tarifs

TYPE DE PRESTATION	TARIF UNITAIRE HORS TAXES	
	Off line	On line
Billetterie aérienne sur vols nationaux quel que soit le type de vol	€ par billet et par passager	
Billetterie aérienne sur vols européens quel que soit le type de vol	€ par billet et par passager	
Assurance sur vols européens quel que soit le type de vol	€ par réservation	
Billetterie aérienne sur vols internationaux hors Europe quel que soit le type de vol	€ par billet et par passager	
Assurance sur vols internationaux quel que soit le type de vol	€ par réservation	
Billetterie ferroviaire sur trajets nationaux	€ par billet et par passager	
Billetterie ferroviaire sur trajets européens	€ par billet et par passager	
Annulation d'une transaction	€ par avoir	
Visa	€ par pays et par passager	
Réservation hôtel prépayé	€ par réservation	
Réservation voiture	€ par réservation	
Modification d'horaires ou de parcours	€ par réservation	
Annulation d'une transaction	€ par annulation	
Réservation Compagnie Maritime	€ par réservation	